

ATTENTION !

Vos volumineux ne seront pas ramassés si :

- Le nombre et le volume sont excessifs
- Ils ne sont pas placés proprement en bordure de la voie publique (ne pas les empiler les uns sur les autres et laisser un dégagement de 60 cm (2 pi) entre eux)
- Ils ne sont pas accessibles en bordure de la voie publique (ex. : voiture stationnée devant)
- Il y a des clous, des vis et des bouts tranchants
- Ils ne sont pas manipulables par deux personnes
- Ils sont sortis après le passage du camion de collecte (le camion peut passer à partir de 7 h jusqu'à 19 h)



Housse de plastique pour matelas disponible gratuitement

Pour éviter la transmission de punaises de lit, nous vous invitons à vous procurer une housse de plastique. Présentez-vous aux bureaux de la MRC de Roussillon, pendant les heures d'ouverture, pour en recevoir une gratuitement.

MRC de Roussillon

260, rue Saint-Pierre, 2^e étage
Saint-Constant J5A 2A5

Info-collectes

Communiquez avec notre équipe pour toute question et tout problème concernant les services offerts aux appartements et aux condos.

 [ROUSSILLON.CA/INFCOLLECTES](https://roussillon.ca/infocollectes)

 514 928-5227

 infocollectes@mrcroussillon.qc.ca



MRC DE ROUSSILLON

[ROUSSILLON.CA/MULTI](https://roussillon.ca/multi)

Nouveau service pour les immeubles desservis par conteneur Collecte des volumineux

APPARTEMENTS ET CONDOS



La gestion des matières résiduelles, une affaire d'équipe!

English version available online



MRC DE ROUSSILLON



[ROUSSILLON.CA/MULTI](https://roussillon.ca/multi)

La MRC de Roussillon offre maintenant aux appartements et aux condos de votre municipalité, desservis par conteneur, un nouveau service de collecte des volumineux.

À COMPTER DU 4 MAI 2020

Les **lundis** aux deux semaines, lors de la collecte porte-à-porte des déchets de votre municipalité.

Consultez le ROUSSILLON.CA/MULTI pour connaître les dates de la collecte des déchets.

PENSEZ SÉCURITÉ !

- Enlever les clous, vis et bouts tranchants
- Doivent être facilement manipulés par deux personnes

Répertoire des récupérateurs

Si vos volumineux sont encore en bon état ou pour disposer des matières interdites, consultez le ROUSSILLON.CA/RECUPERATEURS pour connaître les lieux de dépôt.

MATIÈRES ACCEPTÉES

Les volumineux sont des meubles ou des objets qui ne peuvent être mis dans le conteneur de votre immeuble et qui ne peuvent être compressés ou démontés.



Sofas



Matelas et sommiers



Meubles



Électroménagers (à l'exclusion des appareils de réfrigération et de climatisation)

MATIÈRES REFUSÉES

Ces matières ne seront pas ramassées lors de la collecte des volumineux.



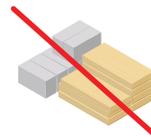
Appareils réfrigérants



Produits électroniques



Sacs de déchets



Résidus de construction, de rénovation et de démolition (bois, gypse et matériaux de construction)



Résidus domestiques dangereux (RDD) tels que bombones de propane, chlore, peinture

Aussi refusés: climatiseurs, congélateurs, pneus, pièces d'automobile et animaux morts.

POSITIONNEZ VOS VOLUMINEUX DE LA BONNE FAÇON

- 1 Sortir vos volumineux avant 7 h le matin de la collecte.
- 2 Placer vos volumineux en bordure de la voie publique, près de l'entrée du stationnement de votre immeuble, en laissant le trottoir, la rue et la piste cyclable libres d'accès.
- 3 Les volumineux doivent être facilement accessibles en bordure de la voie publique (aucune voiture stationnée devant).
- 4 Disposer les volumineux l'un à côté de l'autre en laissant un dégagement de 60 cm (2 pi) entre eux.



RUE PRIVÉE ET COMPLEXE D'IMMEUBLES

Le camion de collecte ne peut pas circuler dans les stationnements et rues privés. Déposez vos volumineux en bordure d'une voie publique principale.

